

Le fact checking et le mythe de la neutralité

François Debras

Professeur invité à l’Université de Liège,
Chargé de cours à l’Université de Sorbonne Nouvelle
Maître assistant à la Haute Ecole Libre Mosane

Le fact checking s'est imposé comme un outil central du journalisme. Apparu dans les années 20 aux Etats-Unis pour garantir la rigueur d'une information avant sa publication, il est désormais étendu à un contrôle a posteriori, notamment après des débats politiques. Des rubriques spécialisées, des plateformes dédiées et des outils en ligne se sont multipliés dans un contexte de défiance envers les médias.

Aujourd’hui, le fact checking dépasse le champ politique. Il décortique les rumeurs, les théories du complot, certaines manipulations devenues virales. La pratique s'effectue en interne des rédactions, ou de façon externe, via des vérifications publiques. Des initiatives misent d'ailleurs sur une dimension participative, ouvrant les portes de la rédaction et impliquant les internautes dans le signalement, la rédaction ou des enquêtes. Ces modèles hybrides renforcent le lien avec les citoyen·ne·s et contribuent à une pédagogie de l'information.

Mais cette logique de vérification ne peut, à elle seule, garantir toute information ou restaurer la confiance. Elle doit être prolongée par une réflexion plus large sur nos biais cognitifs, nos fonctionnements émotionnels, les logiques de recommandation algorithmique ou des choix éditoriaux pouvant être contraints par des logiques économiques : course au clic, réduction des effectifs, financiarisation du secteur et influence idéologique. La question de la concentration des médias, de leurs propriétaires et des intérêts qu'ils servent en filigrane reste déterminante.

Le fact checking ne doit donc pas faire taire les interrogations mais les nourrir. Comme le rappelait Hannah Arendt, si nous devons distinguer les faits et les opinions, ils ne s'opposent pas les uns aux autres. Les faits sont la matière des opinions qui peuvent déférer largement mais demeurer légitime aussi longtemps qu'elles les respectent. Le fact checking ne doit donc pas nous faire sombrer dans le mythe de l'information neutre et désincarnée. Au contraire, il doit reposer sur une conscience assumée des positionnements et des enjeux. Cela implique rigueur, transparence et pluralité des regards. Il s'inscrit dans un cadre déontologique de recherche de sources primaires et d'indépendance éditoriale. Le fact checking ne peut être un simple tampon de vérité, il doit s'inscrire dans une démarche collective, critique et engagée au service de l'information.